

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-649330

SN.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input checked="" type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	12600	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	LAOUDI YI MEHDI
Nom & Prénom : LAOUDI YI MEHDI			
Date de naissance : 21.08.1987			
Adresse : 43, rue Ahmed NACIRI QU PALMIES CASABLANCA			
Tél. : 06 55555276	Total des frais engagés : Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	SAHIHI OUMAIMA		
Nom et prénom du malade :	Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 25/08/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/07/2023	Consultation	1000		INP : 11111111 Professeur EL GHANMI ABIL Gynécologie - Obstétrique ca-76172

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Chirurgien	Date	Montant de la Facture
RUBA PHARMACEUTIQUE KASSAVAT HAFSA	04/07/23	7100

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SEBIL CHRAIBI Fouzia BioRadio Laboratoire BIOLAM 34 Rue Mustapha El Maâni Casablanca - TÉL: 0522 25 77 77	12-7-23		960.120 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

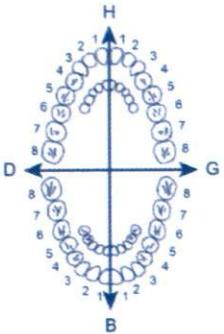
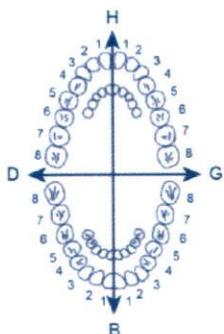
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 11111111												
																
																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS												
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION												



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI



المستشفى الجامعي
الدولي محمد السادس

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

14-57-223

A 4 Sekunden.

- soft up; *Always*
- review Case up; *0/nos*

Adresse : Route P3011 Bouskoura, Casablanca, Maroc INPE : 090063728 I.F. : 40127291 CNSS : 9779309
Tél. : +212 5 29 09 11 11 / +212 5 29 09 22 22 Fax : +212 5 29 06 09 77 / +212 5 29 06 09 79  : www.hm6.ma

- Si vous souffrez d'une hyperthyroïdie (augmentation de la fonction de la thyroïde) évidente (s'accompagnant de symptômes);

- Si vous souffrez d'une hyperthyroïdie (augmentation de la fonction de la thyroïde) latente (sans symptômes), ne prenez pas une dose d'iode supérieure à 150 microgrammes par jour.

Faites attention avec YOFOLVIT®

- Il est recommandé d'administrer le traitement avec YOFOLVIT® sous une surveillance médicale étroite chez les patientes épileptiques.

- Ce médicament contient de l'iode de potassium. Certaines personnes sont particulièrement sensible au iode. Il est donc recommandé de commencer le traitement avec prudence.

- En raison de sa teneur en iode de potassium, ce médicament peut affecter la glande thyroïde. Son administration peut altérer les résultats des analyses de la fonction de cette glande (fonction thyroïdienne).

- Ne pas utiliser de désinfectants contenant de l'iode chez le nouveau-né et la femme enceinte.

Si vous souffrez de l'une des maladies suivantes, n'oubliez pas de toujours en parler à votre médecin avant de prendre ce médicament:

- Vasculaire hypo-complémentémique (inflammation des vaisseaux), goitre (augmentation du volume de la glande thyroïde) ou maladie thyroïdienne auto-immune (augmentation du volume de la glande thyroïde). Les patients souffrant de ces maladies peuvent présenter des effets secondaires systémiques comme conséquence de l'administration d'iode.

- La prudence est particulièrement conseillée au début du traitement chez les patients souffrant d'une maladie rénale, d'une hyperkaliémie (taux de potassium sanguin élevé), d'un goître ou d'une tuberculose

Enfants et adolescents : sans objet.

Prise d'autres médicaments

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous utilisez ou avez récemment utilisé tout autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance.

Certains médicaments peuvent interagir avec YOFOLVIT® : dans ces cas, un changement de dose, l'interruption du traitement avec l'un d'entre eux ou un intervalle d'au moins trois heures entre l'administration d'un autre médicament peut s'avérer nécessaire.

Il est important d'informer votre médecin si vous prenez ou avez récemment pris l'un des médicaments suivants :

- antituberculeux (médicaments pour l'acidité gastrique);
- chloramphénicol (antibiotique);
- phénobarbital (médicament pour les crises d'épilepsie);

3. Comment prendre YOFOLVIT®?

Veuillez à toujours prendre YOFOLVIT® en suivant exactement les indications de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou de votre pharmacien en cas de doute. La dose normale est d'un comprimé par jour, à prendre de préférence avant les repas.

Utilisation chez les enfants et les adolescents : sans objet

Si vous avez pris plus de YOFOLVIT® que vous n'aurez dû :

Si vous avez pris plus de YOFOLVIT® que vous n'aurez dû ou en cas de surdosage ou d'ingestion accidentelle, consultez l'immédiatement votre médecin ou votre pharmacien ou contactez le centre antipoison et de toxicovigilance.

L'intoxication volontaire ou accidentelle avec ce médicament est peu probable.

La prise de doses très supérieures à celles indiquées dans cette notice ou pendant de longues périodes de temps peut provoquer les manifestations suivantes : goût métallique, démagrassons de la bouche et de la gorge, sensibilité douloureuse au niveau des dents et des gencives, augmentation de la salivation, irritation de la muqueuse nasale, éternuements et irritation au niveau des yeux accompagnée d'un gonflement des paupières (symptômes connus sous le terme d'iodeisme).

On peut aussi observer les symptômes suivants : de fortes migraines, toux, œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans le poumon) et gonflement et gênes au niveau des glandes parotides et sous-maxillaires (glandes localisées en dessous du maxillaire inférieur).

Le pharynx, le larynx et les amygdales peuvent aussi présenter une inflammation.

Des éruptions cutanées modérées, plus rarement des éruptions cutanées sévères peuvent apparaître au niveau de zones de la peau plus grasses (zones seborrhéiques).

L'irritation gastrique (de l'appareil digestif) est fréquente à condition que les doses ingérées soient très élevées et l'on peut observer une diarrhée, avec parfois la présence de sang dans les selles.

Les signes et les symptômes de l'iodeisme disparaissent habituellement spontanément quelques jours après l'arrêt du traitement.

L'utilisation au long cours ou de fortes doses d'iode de potassium peut provoquer une hyperplasie de la glande thyroïde (augmentation de volume), un goître et une hyperthyroïdie sévère.

Vascularisation (inversé sensiblement au mécanisme d'actions), inflammation et des lésions au niveau des

peptides et moyennes présentent une inflammation aiguë et chronique. Les effets indésirables devient grave ou mortel indésirables non mentionné dans cette notice.

Troubles généraux : Réactions d'hypersensibilité (allergies) et maladie vasculaire au co

Effet indésirables non mentionné dans cette notice.

5. Comment conserver YOFOLVIT® ?

- Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

- Précautions particulières de conservation : particulières de conservation.

- N'utilisez pas YOFOLVIT® après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence à la date de péremption.

- Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égoût ni dans les toilettes.

- Utilisez un conteneur hermétique pour protéger l'environnement.

6. Informations supplémentaires

Que contient YOFOLVIT® ?

Les principes actifs sont : 262 µg d'iode de potas

200 µg d'iode), 400 µg d'acide folique et 2 µg de vit

Les autres composants sont : lactose monohydraté, cellulose microcristalline, glycoside d'amidon sodé, calcium, citrate trisodique, acide citrique et maltobiose.

Excipients à effet notoire : Lactose monohydrate.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché au maroc:

Botti S.A Maroc

82, Allée des Casuarinas, Ain Sébaâ - Casablanca

S. BACHOUCHI - PHARMACIEN RESPONSABLE

Fabricant:

Laboratoire Iberma

149, Zone Industrielle

26400-HAD SOUALEM, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée : Novembre

71,00



Laboratoire d'Analyses Médicales

مختبر التحاليل الطبية

Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI
Pharmacien Biologiste

Spécialiste en hématologie, immunologie Bactériologie, Virologie, Toxicologie
Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistant du CHU de Rabat et de Casablanca

Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !

الشـرايبـي فـوزـيـة
خـصـيـصـة فـي التـحـالـيلـ الطـبـيـة



Accrédité ISO 15189/2012
Pour les analyses portant un *

FACTURE N° : 000046074

Mme SAMIMI Oumaima
Dossier N° : 20230700683
Né(e) le : 02-01-1996 (27 ans)

CASABLANCA le 12-07-2023

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Total	
Prélèvement	E25	25.00 MAD	
Groupe ABO Rhésus	B60	80.40 MAD	
Rubéole IgG	B150	201.00 MAD	
Toxoplasmose IgG	B100	134.00 MAD	
TPHA qualitatif	B50	67.00 MAD	
TSH	B250	335.00 MAD	
VDRL qualitatif	B20	26.80 MAD	
	Total	869.20 MAD	

Total des B : 630

TOTAL DOSSIER : 869.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent soixante-neuf dirhams vingt centimes.

Mme SEBTI CHRAIBI Fouzia
Biologiste
Laboratoire BIOLAM
314, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca 20000 Tel: 0522 26 72 67



Laboratoire d'Analyses Médicales مختبر التحاليل الطبية



Accrédité ISO 15189/2012
Pour les analyses portant un *

Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI
Pharmacien Biogiste

الشرايبى فوزيـة
خصـصـة في التـحالـيلـ الطـبـيـة

Spécialiste en hématologie, immunologie Bactériologie, Virologie, Toxicologie
Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistante du CHU de Rabat et de Casablanca
Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !

Dossier ouvert le : 12-07-2023 17:46
Date du prélèvement : 12-07-2023 17:45
Edité le : 13-07-2023
Prescripteur : PROFESSEUR ELGHANMI ADIL



Mme SAHIHI Oumaima
Dossier N° : 20230700683
Né(e) le : 02-01-1996 (27 ans)

Analyses	Résultats	Norme	Antécédents
----------	-----------	-------	-------------

IMMUNO-HEMATOLOGIE

GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Type échantillon : Sang Total
Groupe sanguin ABO O
Rhésus (D) Positif

Deux déterminations, chacune réalisée en double, sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra – sensible : 0.067 µUI/mL (0.380–4.310)
(Immunoenzymométrique AIA 360)

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SERODIAGNOSTIQUE DE LA TOXOPLASMOSE

Titre des anticorps IgG : 2.15 UI/mL
(Technique ELISA)

Interprétation:

Réaction négative : < 8 UI/ml
Réaction douteuse: >= 8 à < 11 UI/ml
Réaction positive : >=11 UI/ml

Conclusion

Absence d'anticorps spécifiques anti-toxoplasmose. A contrôler dans 3 semaines.





Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI
Pharmacien Biologiste

الشريبي فوزي
خصائص في التحاليل الطبية

Spécialiste en hématologie, immunologie Bactériologie, Virologie, Toxicologie
Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistant du CHU de Rabat et de Casablanca
Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !



Accrédité ISO 15189/2012
Pour les analyses portant un *

Dossier ouvert le : 12-07-2023 17:46
Date du prélèvement : 12-07-2023 17:45
Edité le : 13-07-2023
Prescripteur : PROFESSEUR ELGHANMI ADIL

Mme SAHIHI Oumaima
Dossier N° : 20230700683
Né(e) le : 02-01-1996 (27 ans)

SERODIAGNOSTIQUE DE LA RUBEOLE

Titre des anticorps IgG :
(Technique ELISA)

30 UI/mL

Interprétation:

Réaction négative : < 8 UI/ml
 Réaction douteuse: >8 à <11 UI/ml
 Réaction positive : >11 UI/ml

Conclusion

Présence d'IgG spécifiques. Immunité acquise ou immunisation en cours. A contrôler dans 3 semaines si contexte épidémiologique ou grossesse.

TPHA (Qualitatif)
VDRL (Qualitatif)

Sérologie Négative
Sérologie Négative

Validé par : Dr. Fouzia CHRAIBI

Mme SEBTI CHRAIBI Fouzia
Biologiste
Laboratoire BIOLAM
314, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca Tel. 0522 26 72 67



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI

المستشفى الجامعي
الدولي محمد السادس

Echographie Obstétricale du 1^{er} Trimestre

Examen réalisé par :

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur EL GHANMI AÏT
Gynécologie - Obstétrique
090063728 / 09127291

NOM & PRENOM :

Dahmani
Oumou

Date : 26/07/2023

DDR : 23/04/10 Age gestationnel :SA +J

Opérateur :

Indication : Bilan échographique du 1er trimestre

Utérus gravide, de contours réguliers, d'échostructure homogène.

Nombre d'embryon :

Vitalité : Bonne mobile, présentant une activité cardiaque régulière.

LCC = Mm ce qui correspond à SA+ J

SG = Mm ce qui correspond à SA+ J

Annexes : La quantité de liquide est en quantité normale.

Le trophoblaste est homogène

Conclusion : Grossesse intra-utérin de SA+ J, sans particularité.

Orde de Saluté prév

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300252171

F A C T U R E

N° **26 450** / 2023 du **04/07/2023**

Nom patient : **SAHIHI OUMAIMA**

Entrée **04/07/2023**

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie **04/07/2023**

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Consultation de gynecologie-obstétrique avec echographie	1,00	K	600,00 Sous-Total	600,00 600,00
Total Frais Clinique				600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENTS DIRHAMS

Total **600,00**

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	600,00	600,00	0,00

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Consultation Gynécologique-Obstétrique
090063728

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED

CASABLANCA

Reçu de caisse

MédHOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

N° : 2307041804061710 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2300252171	SAHIHI OUMAIMA	04/07/2023

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
CarteB	3252	600,00
PAYANT	Total payé	600,00
SIX CENTS DIRHAMS		

Reçu établi par : MLOUKI

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Consultation Gynéco - Obstétrique
09006720



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI



المستشفى الجامعي
الدولي محمد السادس

ORDONNANCE

Bouskoura, le : 04/07/2023

Mme SAHIFI Ourhainia

- Groupeage ABO / Rhesus
- TSH
- Senologie
- Rubéole, Toxoplasmosis

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur EL GHANMI ADL
Gynécologie - Obstétrique
091176172

Mme SEBII CHRAIBI Fouzia
Biologiste
Laboratoire BIOLAM
314, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca - Tél: 0522 26 72 67

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur EL GHANMI ADL
Gynécologie - Obstétrique
091176172



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI



المستشفى الجامعي
الدولي محمد السادس

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

01/07/2023

C^m Sehili Oussama

(S.V)

71,00 - 70 / solut / susp / 01 mois

صيدلية السيدة العلواني DFS
PHARMACIE DES ALMOUDI & DFS
Prof. Dr. El Ghanmi Adil
16, Rue Syme, Kissalat Haft
Casablanca
Tél : 0524 88 88 88
Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Prof. Dr. El Ghanmi Adil
Gynécologie - Obstétrique
091176172

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

06-07-2023

M 831141 Oumans

Bds de l'stitution

des OR services
des urgences

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur El GHANMI ADL
Gynécologie - Obstétrique
(091176172)